

# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement exceptionnelle de l'école** Aux-Quatre-Vents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 19 mars 2024 à 19h15** à l'école Aux-Quatre-Vents, 185 rue St-Gérard.

---

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine Bergeron, directrice par intérim  
Catherine Simonato, parent  
Mélanie Lafond, enseignante  
Brigitte Lapointe, secrétaire de l'école  
Sophie Lessard, enseignante  
Carole Hould, enseignante  
Émilie Chenevier, parent  
Marie-Christine Boucher, parent et présidente du CE  
Guillaume Demers, parent  
Arianne Poirier, parent et secrétaire d'assemblée

## Absences :

Nathalie Larivière, représentante SDG  
Julie Martineau, parent

### 1. **Présence et ouverture de la séance à 19h19**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; le quorum étant atteint, la séance est déclarée valablement constituée.

### 2. **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Arianne Poirier est nommée secrétaire d'assemblée.

### 3. **Points statutaires**

#### 3.1 Grilles-matières

Les grilles-matières présentées sont inspirées de celles de l'année en cours. Il y a des modifications quant à l'appellation du cours d'éthique et culture religieuse (ECR) pour le cours culture et citoyenneté québécoise (CCQ). De plus, afin de répondre aux particularités de la clientèle des classes spécialisées, il est proposé de changer l'art dramatique pour la musique, tout en maintenant les arts plastiques. La proposition des grilles-matières des classes ordinaires est approuvée par madame Sophie Lessard. La proposition des grilles-matière des classes spécialisées est approuvée par Émilie Chenevier.

### 3.2 Grilles horaires

Les grilles horaires du préscolaire et du primaire demeurent identiques à l'année actuelle. Les propositions des grilles horaires du préscolaire et du primaire sont proposées par madame Catherine Simonato.

### 3.3 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Mme Bergeron partage les critères de sélection, ainsi que la fiche de l'année dernière. À l'aide des documents, une discussion a lieu et les nouveaux critères sont choisis.

## 4. Clôture de l'assemblée

Il est proposé par Mme Brigitte Lapointe que la séance soit levée à 20h27.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Marie-Christine Boucher  
Présidente du CÉ

---

Martine Bergeron  
Directrice – par intérim

